



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-01

Approbation du procès-verbal du 12 mars 2024

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 12 mars 2024.

Le Président du Conseil d'administration
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Moncany', is written over the printed name of the president.

Délibération CA2-2024-02

Approbation du règlement des études Ingénieur (nouveau cursus)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le règlement des études Ingénieur (nouveau cursus), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe A).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN





CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-03

Approbation du livret des études Ingénieur navigant Cycle opérationnel (nouveau cursus)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur navigant du cycle opérationnel (nouveau cursus), tel que présenté dans le documents annexé à la présente délibération (Annexe B).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-04

Approbation du référentiel Ingénieur navigant Cycle opérationnel (nouveau cursus)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur navigant du cycle opérationnel (nouveau cursus), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe C).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN

Délibération CA2-2024-05

Approbation du livret des études Ingénieur navigant Cycle direction (nouveau cursus)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur navigant du cycle direction (nouveau cursus), tel que présenté dans le documents annexé à la présente délibération (Annexe D).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-06

Approbation du référentiel Ingénieur navigant Cycle direction (nouveau cursus)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur navigant du cycle direction (nouveau cursus), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe E).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN





CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-07

Approbation du livret des études Ingénieur navigant Cycle M (cursus actuel)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur navigant cycle M (cursus actuel), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe F).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-08

Approbation du référentiel Ingénieur navigant Cycle M (cursus actuel)

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur navigant du cycle M (cursus actuel), tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe F).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN

Délibération CA2-2024-09

Approbation du livret des études Ingénieur génie maritime premier cycle

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur génie maritime premier cycle, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe G).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-10

Approbation du livret des études référentiel Ingénieur génie maritime premier cycle

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur génie maritime premier cycle, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe H).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-11

Approbation du livret des études Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE EGN

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE EGN, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe I).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-12

Approbation du référentiel Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE EGN

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE EGN, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe J).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-13

Approbation du livret des études Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE DMO

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE DMO, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe K).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-14

Approbation du référentiel Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE DMO

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISE DMO, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe L).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-15

Approbation du livret des études Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISA EGN

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISA EGN, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe M).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-16

Approbation du référentiel Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISA EGN

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Ingénieur génie maritime deuxième cycle FISA EGN, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe N).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



Délibération CA2-2024-17

Approbation du règlement des études Officier chef mécanicien illimité

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le règlement des études Officier chef mécanicien illimité, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe O1).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN





CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-18

Approbation du livret des études Officier chef mécanicien illimité

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Officier chef mécanicien illimité, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe O2).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-19

Approbation du référentiel Officier chef mécanicien illimité

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Officier chef mécanicien illimité, tel que présenté dans les documents annexés à la présente délibération (Annexes O3 à O7).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN

Délibération CA2-2024-20

Approbation du livret des études Officier chef quart passerelle international

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le livret des études Officier chef quart passerelle international, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe P).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN





CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-21

Approbation du référentiel Officier chef quart passerelle international

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve le référentiel Officier chef quart passerelle international, tel que présenté dans le document annexé à la présente délibération (Annexe P).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MAI 2024

Délibération CA2-2024-22

Approbation de la convention de stage à terre à l'étranger

Le Conseil d'administration de l'ENSM, après en avoir délibéré, approuve la convention de stage à terre à l'étranger, tel que présenté dans les documents annexés à la présente délibération (Annexes Q1 et Q2).

Le Président du Conseil d'administration,
Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN